

Madame la Directrice académique,

Les chiffres qui nous sont fournis le montrent : la réforme des rythmes scolaires, mais aussi plus globalement la politique d'éducation menée aux niveaux national, académique, et départemental, s'avère catastrophique pour l'école publique. En Côte-d'Or, les écoles publiques perdent 504 élèves alors que le privé en gagne 216. Le scénario est le même que celui de l'an dernier. Pourtant, vous affirmiez il y a quelques mois que la hausse des effectifs des écoles privées allait cesser puisqu'elles étaient pleines, qu'elles ne pourraient pas « pousser les murs ». Force est de constater que les perspectives de profits générés par la politique d'éducation menée ces dernières années ont poussé ces écoles à s'organiser de manière à pouvoir accueillir toujours plus d'élèves.

Mais comment en est-on arrivé là ? Les effectifs du privé étaient en baisse constante depuis 2005. Comment, en trois rentrées, en Côte-d'Or, avez-vous « réussi » à faire grimper les effectifs du privé de plus de 11 % alors que dans le même temps, le nombre total d'élèves, public et privé réunis, n'a pas augmenté ?

Les causes de cet échec sont simples.

Rappelons-nous l'ère Sarkozy avec la mise en place de la semaine de quatre jours, dégageant du temps pour la mise en place de l'aide personnalisée, qui, elle-même, a justifié l'extinction des RASED. Aujourd'hui, les personnels des RASED se battent pour assurer au mieux leurs missions, avec des frais de déplacement ridiculement bas, des secteurs beaucoup plus grands, des besoins qui n'ont pas diminué, et des pressions hiérarchiques nouvelles dans une circonscription. Depuis 2012, les RASED n'ont pas été reconstruits. Le gouvernement actuel considère-t-il donc que la politique menée par Nicolas Sarkozy était la bonne ? Le SNUipp-FSU 21 continue de revendiquer un RASED complet, composé d'un-e psychologue scolaire, de maîtres E et de rééducateurs, pour des secteurs clairement définis n'excédant pas 800 élèves.

Toujours concernant les élèves les plus fragiles, depuis plusieurs années, nous tirons la sonnette d'alarme à chaque rentrée scolaire pour que le secteur de Beaune puisse bénéficier d'une ouverture de CLIS. Depuis plusieurs années, notre demande est ignorée. Cette absence d'ouverture est maintenant une atteinte grave aux droits de l'enfant. Ces élèves en situation de handicap souffrent et sont freinés dans leur développement parce qu'ils ne peuvent pas bénéficier des conditions d'enseignement d'une CLIS, ni de l'enseignement de personnels formés pour prendre en compte leur handicap. Il en découle un accueil à temps plein de ces élèves dans les classes ordinaires, accueil qui a aussi des conséquences sur les apprentissages des autres élèves qui ne peuvent bénéficier de bonnes conditions pour apprendre. Ce sont enfin les enseignant-es non-spécialisé-es qui souffrent de cette situation, ces personnels consciencieux qui recherchent la réussite de tous leurs élèves et qui sont empêchés par l'administration d'effectuer leur mission.

Concernant les conditions de travail, d'enseignement et d'apprentissage, la FSU dénonce les classes surchargées. Certes, vos graphiques montrent que les classes des écoles privées sont en moyenne plus chargées que celles des écoles publiques. Mais ne nous laissons pas tromper par ces chiffres : les écoles privées ne sont pas implantées partout en Côte-d'Or, mais elles se situent là où il y a un « marché », donc dans les villes ou villages d'une certaine taille. Nous ne verrons pas d'école privée dans un village qui accueillerait 10 ou 15 élèves. La Côte-d'Or est un département rural aux réalités diverses. C'est pourquoi, pour affiner la comparaison entre le public et le privé, nous vous demandons de nous fournir les statistiques propres aux écoles publiques qui se trouvent sur la même commune qu'une ou plusieurs écoles privées.

Quand les classes ne sont pas surchargées, ce sont les conditions matérielles qui font défaut. Lors d'une visite d'école, à Ivry-en-Montagne, nous avons été effarés des conditions de travail, d'apprentissage et de sécurité. Le village possède en effet une classe minuscule, avec mezzanine, pour accueillir 22 élèves de maternelle. La collègue de ce village a dû commencer l'année sans aucun matériel car il s'agissait d'une ouverture tardive.

N'oublions pas non plus la formation qui fait défaut, qu'elle soit initiale ou continue. Pour la formation continue, le résumé est simple : elle n'existe quasiment plus. Ainsi, quand un-e collègue a des difficultés ou qu'il ressent le besoin de se former sur un point bien précis, rien ne lui est proposé. Et s'il ne progresse pas entre deux inspections, l'administration va, dans certains cas, l'infantiliser et le culpabiliser en lui tapant sur les doigts, voire le sanctionner. Les échecs de notre administration sont invariablement rejetés sur les épaules des enseignants. Ceux qui décident refusent de remettre en cause le système qu'ils ont créé. Ce n'est certainement pas de cette manière que l'on pourra améliorer le système éducatif ni permettre aux collègues en difficulté de ne plus être en souffrance.

Les conditions de mise en place de la formation initiale ne sont là encore pas satisfaisantes. Dans le premier degré, les stagiaires en classe à mi-temps, comme tous les étudiant-es stagiaires, ont une charge de travail beaucoup trop importante, y compris celles et ceux qui sont en parcours adapté, qui ont déjà un master et parfois même un master enseignement. Cela est totalement incompréhensible. Ces étudiant-es souhaiteraient pouvoir bénéficier de stages d'observation en école d'application et de journées pour se rendre dans leurs écoles, pour s'approprier le matériel et les documents disponibles, préparer leur classe et échanger avec la personne qu'ils complètent et les autres membres de l'équipe.

La FSU demande à ce que les stagiaires déjà titulaires d'un M2 bénéficient d'un vrai parcours adapté et allégé, notamment pour celles et ceux titulaires d'un master éducation. Nous demandons également à ce que ces stagiaires en parcours adapté ne soient pas dans l'obligation de refaire un mémoire, car ils en ont déjà fait un lorsqu'ils étaient étudiants ! Aucun texte ne prévoit ce mémoire pour les stagiaires en parcours adapté. Enfin, nous demandons également qu'aucun mémoire ni aucun autre écrit professionnel ni aucune soutenance n'entrent en compte dans la titularisation. Ces stagiaires ont le niveau requis pour passer le concours, ils ont obtenu le concours, et ne doivent donc pas passer d'autres examens !

Nous demandons également que l'affectation des stagiaires à mi-temps mis sur des postes ne répondant pas aux recommandations du ministère soit immédiatement révisée ! Déjà l'an dernier, des collègues avaient été mis, par leur administration, dans de grosses difficultés. Il en va de leur santé et de leur avenir professionnel. Vous devez prendre en compte notre demande.

Pour terminer avec le premier degré, nous ne pouvons passer sous silence le démantèlement de l'éducation prioritaire qui a lieu en Côte d'Or à certains endroits, nous pensons notamment aux Grésilles et au secteur d'Echenon. Pour la FSU, la nouvelle carte de l'éducation prioritaire ne doit pas avoir pour conséquence de déshabiller Pierre pour habiller Paul. Certains, parmi lesquels le maire de Dijon, se sont réjouis inconsidérément des dernières annonces de notre ministre concernant les Grésilles. Pas les professionnels de terrain, car ils savent que ces annonces sans contenu réel ne font qu'entériner la sortie de fait de ces écoles du dispositif REP. Contrairement à ce qu'on veut nous laisser entendre, la sortie des Grésilles de l'éducation prioritaire est pour l'instant toujours d'actualité, malgré l'absence d'évolution favorable des indicateurs, la mobilisation des enseignant-es et des parents.

Si les besoins sont avérés et reconnus par l'administration, pourquoi ne pas laisser ces écoles en REP ? Si c'est en raison du texte qui ne le permet pas, pourquoi ne pas en réécrire un comme cela a été possible pour les rythmes ? C'est ce que les secrétaires départementaux de la FSU ont pu expliquer au conseiller social du Président de la République, M. Yahiel, à l'occasion de la venue de François Hollande à Dijon. Le conseiller social avait alors exprimé sa surprise devant

cette absurdité administrative et assuré qu'il relayerait notre demande auprès du préfet et de la Directrice académique.

A Echenon également, les collègues des écoles du RRS et du collège, les parents et les élus étaient mobilisés, notamment le mercredi 12 novembre, ici même, devant le rectorat, ainsi que le samedi 15, à l'occasion d'une marche de la population du secteur qui a rassemblé 500 personnes, et le mardi 18 où vous les avez reçu-es, des enseignant-es, des parents d'élèves et la maire de St-Jean-de-Losne, en compagnie du secrétaire général du recteur. Les collègues sont plus que jamais mobilisé-es, puisqu'ils sont aujourd'hui en grève et continuent d'exiger leur maintien dans l'Education prioritaire.

Les caractéristiques sociales de tous les secteurs que nous venons d'évoquer n'ont pas changé, et il n'y a donc pas lieu de sortir les écoles de Champollion, Flammarton, Lamartine, York, Echenon, Losne, St-Jean-de-Losne, St Usage, Trouhans, ni le collège d'Echenon, de l'éducation prioritaire. La FSU demande au ministère de revenir sur ses décisions en convoquant un CTM pour revoir la carte de l'éducation prioritaire et donner des moyens en fonction des besoins et non d'un nombre de REP limité par avance à répartir sur la France.

Les problèmes liés à l'Education prioritaire ne se limitent pas à ces projets totalement injustifiés de sortie des écoles des Grésilles et du RRS d'Echenon de ce dispositif, mais ils concernent aussi le seul REP+ de notre académie, à savoir le collège du Chapitre et les écoles de son secteur. Les collègues vous ont alertée, Madame la Directrice académique, sur les problèmes concernant l'application des textes réglementaires et ont demandé à plusieurs reprises à vous rencontrer à ce sujet. Or, ces demandes sont à ce jour restées sans réponse. Allez-vous recevoir prochainement des représentant-es du REP+ de Chenôve ?

Concernant le second degré dans son ensemble, la situation n'est pas meilleure que celle du premier degré.

Alors que le total premier cycle – SEGPA fait apparaître une baisse d'effectifs de 228 élèves dans les établissements publics, dans le même temps, le privé en gagne 55 ! Nous réitérons notre question : comment en est-on arrivé là ? Cette situation n'aurait-elle pas un lien, entre autres, avec les conditions dégradées d'enseignement dans les classes de collège, dont la majorité ont des effectifs très lourds ?

De CTSD en CTSD, nous ne cessons aussi d'alerter sur la situation des SEGPA, dont les effectifs continuent de fondre à grande vitesse, alors que des élèves en très grande difficulté se trouvent dans les classes « ordinaires ». Constat 2011 : 814 élèves ; constat 2012 : 792 ; constat 2013 : 736 ; constat 2014 : 689, soit encore 47 élèves de moins, alors que vos prévisions de janvier de cette année faisaient état de 20 élèves de plus ! Avec la quasi-interdiction du redoublement et le cycle qui s'achève désormais en fin de 6ème et non plus en fin de CM2, tout semble concorder pour aboutir à brève échéance à l'extinction de cette structure, bien qu'on nous assure régulièrement du contraire ; mais les faits sont là. Dans l'intérêt de tous, nous ne saurions accepter la disparition des SEGPA.

Quant aux moyens accordés aux établissements, ils sont nettement insuffisants.

Cette année encore, les documents fournis ne permettent pas d'avoir une vision globale de la situation ; il faut sans cesse se référer à ceux des CTSD précédents. Nous réitérons donc notre demande, formulée à chaque CTSD, de documents qui permettent une comparaison aisée avec la situation antérieure !

Si l'on s'en tient à la différence entre la DHG initiale et la DHG finale 2014, on constate un écart de 461 heures ; mais si l'on compare cette DHG finale avec celle de la rentrée 2013, l'écart n'est

plus que de ... 42,60 heures ! Ce qui ne fait même pas 1 heure par collège en moyenne ! Dans de telles conditions, la situation ne peut pas s'améliorer, ni pour les élèves, ni pour les personnels.

Les collègues font doublement les frais de la politique d'austérité qui perdure : leurs conditions de travail s'aggravent d'année en année et dans le même temps, leurs salaires sont bloqués. Ils en sont excédés. Ils aimeraient que les actes correspondent enfin aux discours et que l'Éducation devienne réellement une priorité nationale, au-delà du constat que vous ne manquerez pas de faire sur sa place dans le budget de la nation : des moyens supplémentaires sont nécessaires pour améliorer le pouvoir d'achat et les conditions de travail des agent-es, pour la réussite de tous les élèves. Ce sont ces revendications que la FSU fera entendre lors du rassemblement qu'elle organise le 22 novembre à Paris.